

demandé à maintes fois, tant dans les milieux artistiques et culturels qu'à l'extérieur, que l'on entreprenne une telle étude. Vous étiez vous-mêmes parmi les premiers à la réclamer. La réponse du pays au Comité fut extraordinaire, puisque ses membres ont reçu plus de 1 400 mémoires qui ont servi à préparer les audiences nationales actuellement en cours. Cela contraste d'une façon frappante avec les quelque 460 mémoires reçus il y a 30 ans par la Commission Lévesque-Massey...

Un certain nombre de membres de la C.C.A. (Conférence canadienne des arts) ont demandé que soient clarifiés certains points concernant le processus général qui sera suivi à l'issue des audiences du Comité d'étude.

Le Comité rédigera un rapport aussitôt que possible après la clôture des audiences, afin que le public bénéficie d'une synthèse globale de ce qui s'y est passé et de ce que contenaient les mémoires. Mis à la disposition de tous, ce rapport sera remis par mes soins au Comité permanent des communications et de la culture de la Chambre des communes.

Le Comité d'étude prévoit publier ensuite son rapport final qui contiendra ses recommandations au Gouvernement, et cela dès le début de 1982. Ainsi que je l'ai déclaré le 10 juillet 1980, lors de ma déposition devant le Comité permanent, ce rapport sera rendu public en même temps qu'il sera déposé devant le Comité parlementaire.

Enfin, ... je préparerai un livre blanc sur la politique culturelle et j'espère pouvoir le déposer devant la Chambre au début de l'été 1982.

Je répète ici que je fonde beaucoup d'espoir sur ce processus, sur les travaux du Comité et sur son rapport que j'attends avec impatience...

Dans l'intervalle, il y a dans le monde culturel des affaires urgentes qui ne souffrent pas d'attendre. La Conférence canadienne des arts a montré par la détermination, la rapidité et l'efficacité avec lesquelles elle a conçu et publié *Une stratégie culturelle* qu'elle avait manifestement reconnu cette urgence. Au nom de l'ensemble du Ministère, je suis heureux de vous féliciter, de vous applaudir pour l'effort très spécial auquel vous avez consenti. Le prix en a forcément été élevé et nous sommes heureux d'y contribuer grâce à une subvention de \$102 895 du programme des initiatives spéciales...

Le Gouvernement abonde dans votre sens lorsque vous dites dans les conclusions de la *Stratégie*: " Il y a trop de problèmes urgents touchant les activités culturelles canadiennes à régler sur-le-champ... pour que nous nous contentions de rester sans rien faire en attendant la parution du livre blanc en 1983. "...

Aide financière

L'une des questions alors soulevées et dont les effets ont touché tous les aspects du monde artistique et culturel, était l'utilisation des revenus de loterie. Cela fait maintenant quatre mois que j'ai annoncé le Programme spécial d'initiatives culturelles, qui prévoit une aide financière aux organismes artistiques et culturels canadiens. Il tire ses ressources de l'entente fédérale-provinciale survenue à la dissolution de Loto